

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2019

SALON DU PERSONNEL - ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY

PRÉSENCES :

Philippe Desmarais, parent	Marie-Claude Dion, enseignante
Julie Anne Gagnon, parent	Émilie Muloin, enseignante*
Massimo Gallizzi, parent	Claire St-Jean, enseignante
Julie Séguin, parent	Nancy Simard, technicienne en éducation spécialisée
Monia Sigejeje, parent	*Julie Leclair, technicienne du service de garde
Katerine Morin, enseignante substitut	remplacée par Marie-France Laliberté, technicienne en service de garde
	Isabelle St-Cyr, directrice

*Absence motivée

**Absence non-motivée

MEMBRES DU PUBLIC :

Aucun membre du public

INVITÉ(S) :

Marie-France Laliberté et Katerine Morin

1. Ouverture de la réunion

Le 11 juin, Philippe Desmarais, président, ouvre la séance à 18h05.

1.1 Vérification du quorum

Le président constate qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Claude Dion, appuyée de Julie Séguin, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant, tel quel / avec l'ajout des points :

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1 Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2019
4. Suivi au procès-verbal du 30 avril 2019
5. Parole au public
6. Parole au représentant du Comité de parents
7. Parole aux enseignantes
8. Parole à la technicienne du service de garde



- 9. Points à traiter
 - 9.1 Budget prévisionnel 2019-2020 - adopte
 - 9.2 Rapport annuel du conseil d'établissement - adopte
 - 9.3 Préapprobation des sorties gratuites à distance de marche de l'école 2019-2020 – approuve
 - 9.4 Liste effets scolaires 2019-2020 – approuve
 - 9.5 Demande pour tirelires Halloween 2019 – approuve
 - 9.6 Modifications projet éducatif – approuve
 - 9.7 Projet école Haïti 1% à verser du FDS- approuve
 - 9.8 Demande pour le FDS
 - 9.9 Activités parascolaires et éducatives
- 10. Points d'information
 - 10.1 Bilan du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2018-2019 – est informé
 - 10.2 Normes et modalités d'évaluation 2019-2020 – est informé
 - 10.3 Rentrée progressive maternelle 2019-2020 – est informé
 - 10.4 Date de l'assemblée générale des parents septembre 2019 – est informé
 - 10.5 Cahiers d'exercices 2019-2020 – est informé
 - 10.6 Bières et saveurs sondage
- 11. Autres sujets
- 12. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ CÉ48-06-2019

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2019

Philippe Desmarais, appuyé de Julie Séguin, propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2019.

ADOPTÉ CÉ49-06-2019

4. Suivi au procès-verbal du 30 avril 2019

Dans le cadre du mois de l'éducation physique, la marche pour la paix qui était prévue le 10 mai a été reportée à une date ultérieure à cause de la forte pluie.

5. Parole au public

Il n'y a pas de public

6. Parole au représentant du Comité de parents

Monia Sigeje nous informe de sa participation à la rencontre trimensuelle du comité de parents qui a eu lieu le 16 mai 2019. Trois thèmes ont été abordés :

- 1- L'attribution des ressources
- 2- La gouvernance scolaire
- 3- L'assemblée générale : comment attirer les participants

7. Parole aux enseignantes

Marie-Claude Dion nous informe que l'activité de Zumba fut un grand succès auprès de tous

Pour les élèves de 6^{ème} année : Katerine Morin nous informe qu'ils ont complété les examens en lecture et écriture du Ministère de l'éducation. Cela s'est bien passé. L'examen de mathématiques fut plus exigeant.

L'activité de Boot Camp fut tout un défi dû à la mauvaise température et les circuits exigeants. Ils étaient très fiers d'eux d'y avoir participé.

Un jeu gonflable avec mousse a été loué pour l'activité de fin d'année. Par la suite, le jeu sera mis à disposition des autres élèves de l'école.

8. Parole à la technicienne du service de garde

Marie-France nous informe des activités qui ont eu lieu au service de garde : la journée pizza (toujours un franc succès!), la sortie à l'Estacade le 7 juin fut énormément appréciée. Les enfants ont particulièrement aimé le tir à l'arc, l'escalade, et les promenades en canot. Ont eu lieu également les traditionnels piques niques à l'extérieur tous les mercredis, et la semaine des services de garde.

9. Points à traiter

9.1 Budget prévisionnel 2019-2020 – adopte

Philippe Desmarais demande si le programme « On bouge au cube » sera répété en septembre.

Philippe Desmarais, appuyé de Julianne Gagnon, adopte le budget prévisionnel 2019-2020

ADOPTÉ CÉ50-06-2019

9.2 Rapport annuel du conseil d'établissement – adopte

Le rapport n'a pas été fait. Il y a eu malentendu entre la Direction et le président. Le président mentionne qu'historiquement, ce rapport a toujours été fait par la Direction. Cette dernière n'était pas informée de cela. Elle le fera donc dans les plus brefs délais. La Direction mentionne que dans le futur, le rapport annuel du conseil d'établissement devrait plutôt être rédigé par le président du conseil d'établissement.

ADOPTÉ CÉ51-06-2019

9.3 Préapprobation des sorties gratuites à distance de marche de l'école 2019-2020 – approuve

Massimo Gallizzi approuve la préapprobation, appuyé de Marie-Claude Dion

APPROUVÉ CÉ52-06-2019

9.4 Liste effets scolaires 2019-2020 – approuve

Katerine Morin fait une demande d'ajout d'une clé USB pour les élèves de 6^{ème} année.

Julie Séguin, appuyée de Marie-Claude Dion, approuve la liste d'effets scolaires 2019-2020, incluant l'ajout d'une clé USB pour les élèves de 6^{ème} année.

APPROUVÉ CÉ53-06-2019

9.5 Demande pour tirelires Halloween 2019 – approuve

Marie-Claude Dion approuve la demande de tirelire Halloween 2019, appuyée de Nancy Simard.

APPROUVÉ CÉ54-06-2019

9.6 Modifications projet éducatif – approuve

Projet éducatif / Adoption

Considérant les modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique* (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016;

Considérant que le nouvel article 209.I prévoit que pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite, cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et qui répond aux attentes signifiées par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en application de l'article 459.2;

Considérant que l'article 36 prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire;

Considérant que l'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif;

Considérant que l'article 37 établit ce que doit comporter le projet éducatif et prévoit notamment que les orientations et objectifs du projet éducatif doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire;

Considérant que l'article 74 prévoit que le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert et que sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école;

Considérant que cette analyse s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire;

Considérant qu'au cours de l'année scolaire 2018-2019, l'école a tenu un tel processus de concertation;

Considérant la présentation du projet éducatif, faite par Isabelle St-Cyr, directrice, et les échanges tenus lors de la rencontre du conseil d'établissement;

Il est proposé par le président du Comité d'établissement, Philippe Desmarais,

Que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif;

Que le projet éducatif soit transmis à la commission scolaire au cours des prochains jours et que par la suite, il soit rendu public au terme du délai à être convenu avec la commission scolaire.

Monsieur Desmarais demande le vote :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Julianne Gagnon, appuyée de Philippe Desmarais, approuve les modifications.

.ADOPTÉE CÉ55-06-2019

9.7 Projet école Haïti I % à verser du FDS- approuve

Don à l'école publique Dummay en Haïti

Lors de la séance du conseil d'établissement du 5 février 2019, Mme Suzanne Carreau, enseignante, a présenté un projet visant à ce que 1% des sommes récoltées tout au long de l'année scolaire 2019-2020 dans le cadre des différentes activités de financement de l'école, soit versé à l'école publique Dummay en Haïti. Cette proposition a été acceptée tel que présentée (résolution CÉ31-02-2019)

L'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique* et l'*Encadrement relatif aux campagnes de financement dans les écoles* de la Commission scolaire des Patriotes, permettent à un conseil d'établissement de tenir des activités de financement au bénéfice d'un organisme externe.

L'école Jacques-De Chambly est une école verte Brundtland et une école accréditée UNESCO. Ce projet est donc cohérent avec sa mission et ses valeurs.

Le total des sommes accumulées au cours de l'année scolaire 2019-2020, dans le cadre des activités de financement, est de 12 231,37\$. Ces sommes ont été déposées dans le fonds à destination spéciale de l'école.

Il est proposé par Claire St-Jean. et appuyé par Julie Séguin, d'autoriser qu'une somme équivalant à 1% du total des sommes accumulées soit versé à l'école publique Dummay et de mandater la directrice Mme St-Cyr afin qu'elle fasse les démarches en ce sens.

APPROUVÉ CÉ56-06-2019

9.8 demande FDS

La Direction a fait une demande de soumission auprès du fournisseur Traiteur TIGIDOU pour une activité d'épluchette de maïs pour septembre 2019. Le coût sera de 1207,24\$

Massimo Gallizzi approuve cette demande, appuyé de Nancy Simard.

APPROUVÉ CÉ57-06-2019

9.9 Activités parascolaires et éducatives

L'activité de chorale « Le piano enchanté » : sera renouvelée pour l'année scolaire 2019-2020. Le Club Récréation : les ateliers LÉGO, dessins et sciences sont très populaires auprès des élèves. Il est proposé qu'une demande de soumission soit faite pour l'année scolaire 2019-2020.

Monia Sigejeje approuve la résolution, appuyée de Katerine Morin

APPROUVÉ CÉ58-06-2019

10. Points d'information

10.1 Bilan du plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2018-2019 – est informé

L'ancien directeur, Mathieu Solinas, a envoyé un sondage aux élèves de 3^{ème} à la 6^{ème} année. Les élèves ont mentionné que ce qui se passe dans les autobus est un défi majeur dans la lutte à la violence et à l'intimidation.

La Direction mentionne vouloir modifier le sondage puisqu'il comporte des questions dichotomiques.

10.2 Normes et modalités d'évaluation 2019-2020 – est informé

Des demandes de changements (ex. dates de remise des bulletins) ont été faites auprès des enseignants. Il manque encore quelques réponses.

Les dates proposée pour la remise des bulletins :

Première étape : 20 novembre

Deuxième étape : 10 mars

Troisième étape : au plus tard le 26 juin.

10.3 Rentrée progressive maternelle 2019-2020 – est informé

Le 10 juin 2019: rencontre des parents pour les futurs élèves de maternelle

Le 28 août 2019: rencontre des parents des élèves de premier cycle

10.4 Date de l'assemblée générale des parents septembre 2019 – est informé

Elle aura lieu de mardi le 10 septembre

10.5 Cahiers d'exercices 2019-2020 – est informé

Ce point reste à être finalisé.

10.6 Bières et saveurs sondage

Les résultats n'ont pas encore été compilés.

11. Autres sujets

Il n'y pas d'autres sujets.

12. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le président du conseil propose la levée de la séance à 19h45.

ADOPTÉ CÉ59-06-2019

SIGNATURES

Philippe Desmarais, président du conseil

Isabelle St-Cyr, directrice